cheurs environ. Les pêcheurs de sardines se proposent d'adresser leurs protestations au ministre compétent. Ils seront appuyés dans leurs réclamations par les dames de la halle qui se plaignent vivement du nouvel impôt.

— UN PRÊTROPHOBE.— On lit dans l'*Avenire di Sardegna* du 3 janvier :

« Hier soir, vers six heures, rue La Marmora, Mgr Ginseppr Taras, chanoine de la cathédrale de Cagliari, a été assailli par un forcené qui le frappa avec un couteau poignard et lui fit diverses blessures. L'agresseur a été arrêté : c'est un propriétaire domicilié à Villaurbana. Interrogé sur le motif qui l'avait poussé au crime, il répondit que l'assassinat d'un prêtre avait toujours été son idée fixe.»

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE. — Le flâneur qui serait passé lundi soir, vers six heures et demie, dans la rue Saint-Léonard, non loin de l'angle de la rue de l'écluse, à Nantes, aurait été fort surpris de voir, à leurs fenêtres ou sur le pas de leur boutique, tous les habitants du quartier, riant à se tordre, tandis qu'en bas de la maison portant le nº 6, une douzaine de cochers gesticulaient, fouet en main, comme dans les *Cloches de Corneville* auprès de leurs voitures et de leurs chevaux ahuris, et que, le panier à la main ou la corbeille sur la tête, des marmitons descendaient, en faisant triste figure, du deuxième étage.

Voici ce qui s'était passé, dit le *Phare de la Loire* : Un farceur avait commandé des repas à divers restaurateurs, des gâteaux à plusieurs pâtissiers, des voitures aux cochers de la ville, au nom d'un paisible habitant de la rue St-Léonard qui, à 6 heures et demie, vit à la queue hu-hu, les patronnets et les automédons dans l'exercice de leurs fonctions. Il leur expliqua qu'ils avaient dû être victimes de quelque mystification et qu'il n'avait demandé ni voitures ni pâtisseries, ni festin de Balthazar. Furieux, les cochers remontèrent sur leurs sièges et se rendirent à la mairie où ils déposèrent une plainte à la police, tandis que les mitrons rapportaient leurs vols-au-vent refroidis à leurs chefs stupéfaits. Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de cette farce qui comptera dans les annales de la fumisterie nantaise.

M. SIMON PHILIPPART. — Le « Curieral financiar » de Bucarest dément catégoriquement le bruit d'après lequel M. Simon Philippart se troverait en Roumanie, où il serait occupé à organiser différentes affaires parmi lesquelles un Crédit agricole.

Le gouvernement et le pays tout entier, dit la feuille de Bucarest, sont en réalité décidés à créer un Crédit agricole ; mais la création de cet institut auquel se lie si étroitement le crédit du pays ne sera certainement pas confiée à M. Simon Philippart qui, d'après les rapports officiels que nous avons, ne se trouve pas en Roumanie.

Il se peut que l'on confonde le fils de M. Philippart avec Simon Philippart père.

Le fils de M. Philippart a séjourné, il est vrai, pendant quelques mois à Bucarest pour traiter des affaires ; il s'est borné à acheter une forêt pour l'exploiter et une ferme appartenant à M. Galigari, président à la cour de cassation et pour lesquelles il a avancé seulement un petit et simple à compte. A la suite de cet achat, le désastre de la « Banque Européenne » étant arrivé, il a quitté la Roumanie s'exposant à deux procès que les propriétaires de la ferme et de la forêt seront forcés de lui intenter.

On assure que M. Simon Philippart père a été vu à Cologne ces jours-ci.

— Une tentative de meurtre en pleine rue a mis en émoi, hier soir, le quartier de l'Opéra.

A huit heures et demie, trois coups de feu retentissaient sur le trottoir, vis-à-vis du numéro 7 de la rue Auber. Une jeune femme, de tournure distinguée et mise élégamment, venait de tirer, presqu'à bout portant, trois coups de revolver sur un jeune homme de haute taille avec lequel elle paraissait avoir, depuis quelques minutes, une vive explication.

Le fracas des détonations attira la foule et l'un des premiers arrivants fut un gardien de la paix du neuvième arrondissement.

Cet agent se précipita sur la jeune femme au moment même où elle allait faire, une quatrième fois, usage de son revolver, et la désarma en un tour de main, pendant que d'autres personnes s'empressaient autour de la victime de cette agression, un sieur Robert G..., rentier, âgé de trente-quatre ans, et demeurant 17, rue Auber.

M. G..., qui avait reçu, assure-t-on, tous les projectiles dans les jambes, fut d'abord pansé dans une pharmacie voisine et reconduit ensuite à son domicile.

En même temps, la triste héroïne de ce drame, Marie B.... âgée de trente ans, se disant artiste lyrique et demeurant 5, cité Gaillard, était conduite au poste et mise à la disposition de M. Taylor, commissaire de police.

Les causes qui ont amené cette douloureuse affaire paraissent être d'une nature tout intime dit le *Figaro* et nous ne pouvons que les laisser supposer.

Quoi qu'il en soit, Marie B... n'a manifesté aucun repentir de son action; elle a même exprimé le regret de n'avoir pu faire un usage plus efficace de son arme.

— On écrit de Roye au *Mémorial d'Amiens* :

« Une personne qui habite un petit village du canton de Roye nous raconte que le conseil municipal de sa commune s'est réuni dernièrement sous la présidence du maire, pour arrêter la liste des familles qui seraient admises à prendre une part de la somme mise par le Parlement à la disposition des pauvres. Or, un conseiller municipal de l'endroit n'a rien trouvé de mieux que de se faire porter lui et sa femme; ce qui donne à ce fait une particularité tout à fait étrange c'est que ce conseiller municipal est loin d'être indigent : il est cultivateur, — il a deux chevaux dans son écurie; il est fermier de 5 hectares de terre. Il est vrai que ce conseiller municipal a une belle-mere qui se trouverait dans un grand dénuement, si elle n'était pas assistée et par la charité officielle et par la charité libre; mais ce n'est pas de la belle-mère qu'il s'agit, c'est du gendre : il faut d'autant moins l'oublier que ce dernier, depuis cinq ou six semaines, s'est bénévolement imposé la charge d'une personne étrangère d'un village voisin, qu'il chauffe et qu'il nourrit. Il est à souhaiter que les répartitions ne soient pas faites dans toutes les communes du département dans des conditions semblables à celles que nous venons d'indiquer. »

— On écrit de Tours, 7 janvier. « La Loire, obstruée par les glaces, s'est jetée dans le ravin des Buteaux, à Port-Bollet. Par suite, sept maisons viennent de s'effrondrer.

« Au village de Nemant, une batterie d'artillerie, arrivée d'Angers, tire dans les blocs de glaces sans résultat. La dynamite est impuissante. Deux cents ouvriers travaillent sous la direction d'ingénieurs. Les ponts de Saumur sont gravement menacés par les banquises, hautes de quatre à six mètres, et qui ont plusieurs kilomètres de longueur. »

Revue des Modes

Que dire aujourd'hui à propos de modes? — La préoccupation des étrennes a si fort absorbé tout le monde ces temps derniers, et le mauvais temps a créé tant de difficultés, qu'on s'est peu occupé de créations, si ce n'est pour plusieurs grands mariages et pour la superbe fête de l'Hippodrome, qui a servi d'exposition aux dernières conceptions de nos faiseuses en renom. Le costumè court et l'habit se sont montrés partout victorieux. On a vu quelques robes de moire blanche. Est-ce un présage de faveur pour la moire noire? En attendant, c'est le satin qui est le roi du jour. Partout, en toute occasion, des robes de satin.

Une toilette de mariée nous a paru jolie entre toutes. C'est une robe de satin blanc. Le dos, de forme princesse, fournit une longue traîne, garnie de deux petites ruches à plis creux. Par devant, le corsage est une basque pointue, montante, avec col Mazarin en dentelle. Au bord des pointes, sur toute la largeur de la basque, sont posés, avec quatre rangs de coulissés, deux lés de satin doublés de reps de soie; ils s'arrondissent en panier de chaque côté, puis se retournent subitement sur eux-mêmes, en formant deux revers, qui continuent tout le long de la jupe, en se rapportant au derrière de la robe. Sous ces paniers sort un tablier en reps de soie, légèrement bouillonné, et recouvert d'une belle frange de perles satinées, auxquelles se mêlent des fleurs d'oranger tombantes. Sur le côté gauche, au point où le revers descend, est un gros piquet de fleurs d'oranger attaché par un nœud de satin; un petit piquet au col, et une guirlande de boutons au bord des manches, qui sont terminées par un volant de dentelle. Il est bien évident que cette toilette peut devenir une toilette de dîner ou de soirée, si l'on supprime la fleur d'oranger. La coiffure est toute simple, avec bandeaux ondulés et petites fleurs tombantes semées sur le catogan.

La mère de la mariée portait une toilette de même forme. Elle était en velours et satin pensée. Le bas du tablier était découpé en dents de scie, entre lesquelles sont en crevés une dentelle de Maline ruchée, posée sur un plissé de satin qui terminait le tablier. Son chapeau était une capote Empire en velours pensée, garnie d'un panache de plumes pensées ombrées.

L'une des demoiselles d'honneur était gentille à ravir avec une toilette bleu turquoise et bleu amiral. La jupe courte, en faille bleu turquoise, était garnie d'un plissé et d'un ruché de faille. Deux draperies plissées étaient posées sur le devant, l'une au-dessus de l'autre ; elles étaient séparées au milieu et s'écartaient de chaque côté ; une belle frange de soie en suivait les contours; et un superbe flot de ruban de satin semblait réunir les deux parties de chacune d'elles. Comme corsage, un coquet habit en velours bleu amiral, à double rang de boutons Watteau. Un béret en velours du même bleu, avec tour de lophophore et panache de plumes turquoise en arrière à gauche. Imaginez un joli minois blond sous ce béret et une tournure toute gracieuse faisant valoir ce costume, et vous comprendrez que nous disons que la jeune personne était gentille à ravir.

La présence à Paris des toréadors a mis à l'ordre tout ce qui touche à l'Espagne. La vogue des perles, des broderies, des tissus lamés d'or et d'argent, des pompons et des franges s'en est accrue. Il y a de si jolies choses dans ces costumes et les femmes sont, elles aussi, si gracieuses sous leurs mantilles, avec leurs grandes épingles et leur peigne gigantesque !

Pour la ville, point de modifications à ce que nous connaissons déjà. Les jeunes filles portent beaucoup de longues jaquettes en drap livrée ou beige avec large col. Les cravates sont toujours grandes, qu'elles soient blanches ou noires.

Le petit châle de chenille unie ou diamantée est fort élégant pour le spectacle ou le bal. On le pose sur ses épaules pour sortir de sa loge, passer d'un salon à l'autre. On l'assortit à la couleur de la toilette, à moins qu'on le choisisse blanc. Il est doux, moelleux, chaud et va bien au visage.

Nous parlions, il y a quelque temps, du drap satin, qu'on emploie pour confections et qui imite le satin à s'y méprendre. Plusieurs de nos abonnées ont cru qu'on ne le faisait qu'en loutre ou noir. C'est une erreur : on le trouve dans les teintes les plus délicates et les plus fines pour sortie de bal, manteaux d'enfants, ou matinées.

Nous avons vu une belle matinée en drap satin églantine, garnie en gilet d'une multitude de plissés en tulle point d'esprit, qui faisaient sur la poitrine un volumineux jabot ; deux plissés de même tulle encadraient le gilet et tournaient autour du vêtement ; ils formaient collerette au cou, et deux long rubans de satin églantine semblaient former le vêtement par un nœud à longues boucles et à long pans.

Choses & Autres

***

— Dieu ! que ces pianistes sont embêtants ! s'est écrié Guibollard. Voilà Listz qui se met à faire de la politique !

— Croyez-vous ?

— Il veut se mêler des élections !

— Vous êtes dans l'erreur.

— Pas du tout. J'ai parfaitement entendu dire qu'on s'occupait du scrutin de Listz !

***

M. Lepingre, à sa cuisinière, d'une voix émue :

— Joséphine, nous n'avons eu qu'à nous louer de vous cette année; aussi voici pour vos étrennes.

Et, là-dessus, il lui donne... le calendrier... de l'année dernière !

***

Calino a envoyé une caisse de jouets à l'un de ses amis, pourvu d'une nombreuse et charmante collection de bébés. En homme avisé, Calino a mis au fond de la caisse le billet suivant :

« Si cet envoi ne vous parvenait pas, à cause de la difficulté des communications, je vous serais très reconnaissant de me le faire savoir. »

***

Cruel mot d'un homme arrivé :

Il va entrer dans un restaurant. Un pauvre diable, tout dépenaillé, lui demande l'aumône, disant qu'il a faim.

L'autre, sans détourner la tête.

— Ils n'ont que cela à répéter : « J'ai faim ! » Parbleu : moi aussi, j'ai faim. Eh ! bien, je vais dîner !

***

Parmi les rédacteurs du *Paris-Murcie*, on voit figurer le prince Alexandre des Pays-Bas. Ce prince, dit le chroniqueur de l'*Illustration*, est un lettré, et naguère on me rapportait de lui, d'après un témoin auriculaire une réponse qui prouve bien que cette Hollande est toujours la terre arrachée à la mer, qui engloutit les invasions sous la rupture de ses digues, — une patrie que les Hollandais aiment d'autant plus âprement qu'ils se la sont en quelque sorte construite eux-mêmes.

Le prince Alexandre visitait Berlin et été. La cour de Prusse ne crut pas pouvoir lui faire un plaisir plus sensible et un plus grand honneur qu'en lui offrant le spectacle d'une revue. Les parades militaires font partie intégrante de toute grande réception à Berlin.

Le prince des Pays-Bas, peu enclin au militarisme, ne se rendait à cette revue qu'à son corps défendant, et il contemplait silencieusement le noir défilé de l'admirable armée prussienne, lorsque le prince impérial de Prusse, le prince Fritz, qui se tenait à cheval à ses côtés, dit en lui montrant un régiment de uhlans qui passait :

— De beaux hommes, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit le prince Alexandre, mais pas assez grands !

La réponse, faite très tranquillement, avec le flegme batave, surprenait un peu le prince impérial, qui ajouta non sans un juste orgueil:

— Bien ! En ce cas, vous allez voir mes cuirassiers !

Les cuirassiers, superbes, hauts comme des hommes d'armes du moyen-âge, défilent sous leurs armures et leurs cimiers.

— Cette fois, demande le prin Fritz, qu'en dites-vous ?

— D'admirables hommes, mais pas assez grands !

Un peu piqué, plus qu'étonné tout au moins, le prince de Prusse dit alors avec vivacité :

— Soit. Attendez les régiments de la garde.

Et tandis que la garde défilait, la même question tombait des lèvres du futur empereur allemand :

— Eh bien !

— Eh bien ! répondit tranquillement le prince héritier des Pays-Bas, il ne sont pas assez grands !

Et doucement, le plus doucement du monde?

— Non ! *Nos inondations mesurent quatre mètres* !

***

L'examinateur d'une revue mensuelle veut rendre compte au patron d'un manuscrit.

Le patron y jetant un coup d'œil.

— C'est en vers?

L'examinateur d'un air lugubre :

— Tout le temps !

— Et comment sont ces vers?

— De douze pieds... en moyenne!

***

Fable dérangée.

C'est un apologue de « notre immortel fabuliste. »

Le chien qui lâche sa proie pour l'ombre.

Le chien arrive devant un ruisseau limpide, qui reflète les objets comme une glace. Il tient à la gueule un bifteck dérobé.

En apercevant l'image réfléchie, il pense aussitôt à arracher le morceau de viande qu'il voit à son semblable, qu'il croit être réel.

Cependant il croit plus prudent de manger d'abord ce qu'il tient. Puis il regarde de nouveau dans le ruisseau limpide.

Le chien reflété ne tient plus rien entre les dents, et exprime la satisfaction de l'estomac contenté.

— Tiens, se dit le toutou, il a eu la même idée que moi !

Et il s'en va en riant aux éclats.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Colmars (Basses-Alpes) ; — de Turriers (Basses-Alpes) ; — de Tarare (Rhône) ; — de Moissac (Tarn-et-Garonne) ; — de Gençay (Vienne), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décret nommant le vigier français de la vallée d'Andorre.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret nommant un administrateur de 2me classe et un administrateur-adjoint à la direction générale de l'enregistrement, des domaines et timbre.

Décret portant nominations dans le corps de l'intendance militaire.

Décret portant promotions dans le corps du commissariat de la marine.

Décisions portant nominations : au commandement en chef de la division navale des Antilles ; — aux fonctions de major-général de la marine à Toulon ; — aux fonctions de major-général de la marine à Rochefort.

Décision autorisant la concession d'établissements de facteurs-boîtiers municipaux aux communes d'Aullène et de Zonza (Corse).

Décision autorisant la création d'un établissement de poste dans la commune de Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine).

Déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur arrêtant le chiffre des extinctions parmi les membres de l'ordre et les médaillés militaires, notifiées à la grande chancellerie pendant le 2e semestre de 1879, et déclarant le nombre des promotions et nominations qui peuvent être faites pendant le 1er semestre de 1880.

—

La *Paix* annonce qu'il y aura conseil aujourd'hui, jeudi, à neuf heures, au palais de l'Elysée et que dans cette réunion on continuera à s'occuper du programme ministériel.

—

La santé de M. Magnin, ministre des finances étant tout à fait rétablie, il a pris possession de son ministère, depuis quelques jours, et a assisté aux derniers conseils des ministres.

—

Le général Saussier est parti hier d'Alger se rendant en France.

—

M. Clémenceau, qui était allé passer les vacances dans la Vendée, est rentré hier à Paris.

—

M. Bardoux, ancien ministre de l'instruction publique et député du Puy-de-Dôme, fera dimanche prochain, à Clermont-Ferrand, une conférence sur les écoles d'apprentissage.

—

Le grand-chancelier de la Légion-d'honneur a soumis, mardi soir, à la signature de M. le président de la République la répartition des décorations qui sont accordées à chaque ministère.

—

Le produits des impôts indirects donne, pour le mois de décembre 1879, une plus value de 6 millions environ.

—

Le *Mot d'Ordre* annonce que le 1er numéro du *Réveil*, journal politique hebdomadaire, à cinq centimes, paraîtra dimanche prochain.

—

Petite Bourse du 7 janvier.

5 0/0 116.45, 41 1/4, 47 1/2. — Italien 79.85 80 ex. — Turc 10.10.— Chem. Ottom. 36.50. — Banque Ottom. 530. — Egypte 275,62, 274,37. — Hongrois 84 7/16 9/16 1/2 ex. — Orient 60 3/16. — Pérou 19 19 5/16.— Banq. Hypothécaire 662.50. — Ferme.

Dépêches Télégraphiques

Angleterre

Londres, 7 janvier.

Le rapport du bureau du commerce constate que les importations en 1879 ont diminué de 6,481,869 livres sterling sur l'année 1878.

Pour les exportations, la diminution est de 1,345,242 livres.

La comparaison des importations et des exportations de 1879 avec celles de 1877 montre des diminutions de 32 millions et de 7 millions de livres.

Le seul point favorable est que le mois de novembre 1879 présente une grande amélioration.

Etats-Unis d'Amérique

New-York, 7 janvier.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'information suivante :

Une dépression, dont l'énergie ira en croissant, arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvége, entre le 9 et le 11 janvier.

Elle sera accompagnée de pluies et de forts vents ou bourrasques du sud-ouest, inclinant au nord-est.

Italie

Rome, 7 janvier.

Le général Menabréa, ambassadeur d'Italie à Londres, est arrivé à Rome.

Le Vatican a approuvé le choix du gouvernement français pour l'archevêché de Bourges et pour deux autres évêchés.

La *Liberta* dément le bruit que l'Autriche aurait fait des remontrances au gouvernement italien relativement à la publication de la brochure de M. Imbriani.

Turquie

Constantinople, 7 janvier.

La famine augmente dans les districts de Baskala et de Bayazid.

La cherté des vivres est considérable à Diarbekir et à Mosul.

Les consuls anglais insistent pour obtenir l'aide pécuniaire de l'Angleterre.

La milice bulgare s'est emparée par la force de l'église grecque de Philippopoli.

Aleko Pacha a pris les clefs et garde l'église. Cet évènement cause une agitation considérable.

Amérique

New-York, 7 janvier.

Les Chambres législatives du maine ont été ouvertes sans désordre.

Les républicains se sont abstenus de prendre part à la constitution des bureaux et il en résulte que la Chambre et le Sénat ont choisi les membres de leurs bureaux parmi les démocrates.

Le Consul du Mexique n'a reçu aucune confirmation relativement à une révolution qui aurait éclaté à Durango.

Adresses Industrielles & Commerciales

Mme Désiré CARRETTE, modes haute nouveauté, rue Pauvrée, 31, Roubaix. 1900

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY
BONNAVE-PECQUEUR,
rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE ETC. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 7. Salon de coiffures. — Parfumerie 14

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 9 à Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges.— Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures mémorandums, entêtes de lettres, lettres mortuaire, part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, Roubaix, 17

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

Henri DENIAU, architecte indusrielle, rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.— Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection pour hommes.* 145

COURS COMMERCIAUX DE PARIS
du 7 Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza			
Disponible	80 50 ..	Farines 8 marques	
Courant	80 50 ..	Courant	70 50 75
Février	80 75 ..	Février	71 ..
Mars-Avril	81 80 75	Mars-avril	71 25 ..
4 de mai	82 25 ..	4 de mars	71 ..
Huile de lin		Farines supérieures	
Disponible	72 ..	Courant	71
Courant	71 50 50	Février	70 50 25
Février	71 75 72	Mars-avril	70 50 25
Mars-Avril	72 72 75	4 de mars	70 69 75
4 de mai	72 50 73	M. Darblay.	73 .. .
Spiritueux		Blés	
Disponible	69 .. .	Courant	33 15 ..
Courant	69 69 25	Février	33 33 25
Février	69 69 25	Mars-avril	33 25 ..
Mars-Avril	69 25 50	4 de mars	33 10 ..
4 de mai	69 69 25		
Stock	7.275 pipes		
Circulation	25	Seigles	
Sucres		Courant	23 75 24
Nº 10 13 cour.	64 25 ..	Février	24 ..
Nº 7 9 d.	70 50 ..	Mars-avril	24 25
Blanc 3 disp.	75 25 ..	4 de mars	24 25 24
Courant	75 76 25		
Février	75 75 76	Avoines	
Mars-Avril	75 62 75	Courant	19 75 20
4 de mai	.. .. ..	Février	20 .. ..
Raffinés 151	.. à 152 ..	Mars-avril	20 25 .
		4 de mars	20 25 ..

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
7 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	80 50	Esprits	69 50 ..
id. en tonnes	82 50	Farines 8 m.	70 50 75
id. épurée	92 ..	Supérieure	71 .. ..
Huile de lin en f. d.	72 ..	Suif	85 .. ..
id. en tonnes	74 ..	Cafés Java	230
Suc. 7 9 disp.	70 50	Ceylan	215
id. 10 13 d.	64 25	Haïti	210
id. blanc 3 c.	75 25	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	151 ..	Cacaos Para	180
id. belle sorte	152 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	76 .	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 50 ..	Trinidad	110
id. raffinerie	18	Caraque	200 à 400

PARIS, 8 Janvier. — *Dépêche de 2 heures*

Huile de colza.		Février	75 50
Courant	80 25	Mars-Avril	75 50
Février	80 75	Raffinés 151 »» à 152 »»	
Mars-Avril	81 »»	Farines 8 marque	
4 de mai	82 25	Courant	71 »»
Huile de lin.		Février	71 25
Courant	71 75	Mars-avril	71 50
Février	72 25	4 de mars	71 25
Mars-Avril	72 75	Blés	
4 de mai	73 »»	Courant	33 25
Spiritueux		Février	33 25
Courant	69 25	Mars-avril	33 30
Février	69 50	4 de mars	33 25
Mars-Avril	69 75	Seigles	
4 de mai	69 »»	Courant	23 50
Sucres roux		Février	24 »»
10/13	64 25	Mars-avril	24 25
7/9	70 50	4 de mars	24 »»
Sucres blancs		Marq. Darblay	73 »»
Courant	75 75	Temps friod.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 8 janvier
Crespin-I. Anzin	45	... ...
Marly. . . .	140 ..	... ...
Annœullin . .	15 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	.... ..	... ...

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 7 janv

Paille,	750 kil.,	1re qua.,	55 fr.,	2e qua. 50
Foin	—	—	75	— 70
Lentilles	—	—	90	— 85
Sainfoin	—	—	65	— 60
Luzerne	—	—	70	— 65
Trèfle	—	—	70	— 65
Hyvernage	—	—	65	— 60

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 7 janvier 1880.

Quant. 644 sacs de 1 hect. (prix moyen)		23 66
id. 61 sacs	id. id.	22 42
Prix extrêmes du blé blanc.		20 à 27
id. du blé macaux		21 à 23 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.		44 75

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras).

Blé blanc	23 27
Blé macaux	20 70

8 Janvier	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	70 25	20 50 23 ..	16 50 18 50
Colzaépurée	76 25	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. .. ..	33 . 36 ..	23 .. ..
Lin g. pays.	68 50	24 50 27 ..	31 .. ..
Lin g. étran.	65 50	22 .. 26 ..	28 .. 30 ..
Caméline	65 50 65 ..	.. .. ..	18 .. ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	15 50 .. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			Escompte
Amsterdam. . . .	207 1/4	207 1/2	4 0/0
Allemagne	122 4/8	122 7/8	4 0/0
Trieste	211 1/2	212 1/2	4 0/0
Vienne	211 1/2	212 1/2	4 0/0
Madrid	495 1/2	496 1/2	4 0/0
Lisbonne	5 0 1/2	551 1/2	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	258 .	260 .	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam. . . .	206 3/4	207 .	4 0/0
Allemagne	122 1/2	122 3/4	4 0/0
Trieste	211 1/2	212 1/2	4 0/0
Vienne	211 1/2	212 1/2	4 0/0
Madrid	496 1/2	497 1/2	4 0/0
Lisbonne	550 1/2	551 1/2	4 0/0
Saint-Pétersbourg.	258 .	260 .	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois		
Londres	25 20 1/2 à 25 25 .	— 2 0/0
Belgique . .	99 3/16 p. à 100 1/16 p.	3 1/2
Italie	11 p. à 11 1/4. p.	— 4 0/0
à courte échéance		
Londres	25 17 . à 25 22 .	— 2 0/0
Belgique. . . .	99 1/4 p. à 99 1/8 p.	— 3 1/2
Italie.	11 1/8 p. à 11 3/8 p	— 4 0/0

BULLETIN FINANCIER

DE LA BANQUE NATIONALE, CAPITAL 30,000,000
11, RUE LE PELLETIER, A PARIS.

Paris, le 7 janvier.

Les réalisations ont continué sur l'ensemble de la cote ; les fonds français et étrangers, et toutes les grandes valeurs qui se négocient à terme sont en réaction sur la veille. Il y aura à tenir compte dans la comparaison des cours du montant des coupons détachés aujourd'hui ; nous indiquerons plus loin la valeur de ceux détachés sur les principales valeurs.

On finit à 81 fr. 80 sur le 3 0/0, à 83 fr. 40 sur l'amortissable, à 116 fr. 45 sur le 5 0/0. Le Crédit Foncier, toujours plus faible au comptant qu'à terme, a fermé à 1,097 fr. au comptant, et à 1,105 fr. à terme ; il y a réaction également sur le Crédit Lyonnais à 873 fr. 75, sur la Banque de Paris à 865 fr. ; sur la Banque d'Escompte à 805 fr., sur le Mobilier Espagnol à 672 fr. 50, sur la Banque Hypothécaire à 665 fr. La Banque Nationale avait un marché actif de 650 à 660 fr.

Les obligations de la Banque Hypothécaire se négocient avec prime ; la souscription de ces titres est rendue accessible à tous par la modicité du premier versement ; on ne paie que 20 fr. en souscrivant et 40 fr. à la répartition : la libération des obligations se fera non moins facilement, les versements ultérieurs étant de 40 fr. et échelonnés de 6 mois en 6 mois.

Les fonds d'Etats étrangers ont fléchi en même temps que les Rentes françaises: le moins atteint a été le 5 0/0 Italien, qui ferme à fr. 79.85.

Renseignements. — On a détaché aujourd'hui des coupons sur les valeurs à terme : les principales sont :

Rente italienne, fr. 2.17 ; Banque d'Escompte, 6,75 ; Banque de Paris, 20 ; Crédit Foncier de France, 17 ; Crédit Foncier de France (actions nouvelles), 12.50 ; Crédit mobilier. 15 ; Banque Franco Egyptienne, 12.50 ; Midi, 20 ; Nord 20 ; Compagnie Transatlantique, 15 ; Voitures, 12.50 ; Rio, 12.50 ; Suez Délégation, 12.50 ; Mobilier espagnol (jouis.) 15 ; Autrichiens, 20 ; Nord de l'Espagne, 6 ; Portugais, 10 ; Saragosse, 5.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUE

Paris, 8. 1 heure, soir. — Hauteur du baromètre : Brest, Bordeaux, Toulon 775 ; Dunkerque, Paris, Lyon 776. De fortes pressions persistent et vont continuer. Probable : vent faible temps froid, ciel couvert et brumeux.

THÉATRE DE ROUBAIX, rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Jeudi 8 janvier 1880, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux Dames ne paieront qu'une place.

Au bénéfice de M. Brasseur, chef-d'orchestre.

Le Roman d'un Jeune homme pauvre, grande pièce en 7 actes, de M. Octave Feuillet de l'académie française.

Au quatrième acte : Le Chœur des Moissonneurs, chanté par 20 personnes.

L'amour qu'est-ce c'est qu'ça, vaudeville en un acte.

Ordre du spectacle : 1º Le Roman ; 2º L'amour.

Bureaux à 7 h 1/2. Rideau à 8 h.

PRIX DES PLACES : Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre, 1 fr. 25; Deuxième galerie, 75 cent.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE
DE FRANCE

Souscription publique
Le Samedi 10 Janvier 1880
à 1,200,000 obligations de 1,000 fr.
Émises à 480 francs

Tous les titres
sont remboursés à 1,000 francs.
6 tirages par an.

On souscrit, dès maintenant, à l'AGENCE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de notre ville, 15, rue de la Fosse-aux-Chênes,

SANS AUCUN FRAIS. 20550

BANQUE HYPOTHÉCAIRE
DE FRANCE
Société anonyme au capital 100 millions de francs.

Souscription Publique
Le Samedi 10 Janvier 1880
1,200,000 Obligations
DE LA
BANQUE HYPOTHÉCAIRE
DE FRANCE
Obligations de 1,000 Francs
ÉMISES A 480 FR.

Produisant 45 francs d'intérêt annuel, payables les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.

Tous les titres sont remboursés à MILLE francs
Conformément au tableau d'amortissement
6 tirages par an
auxquels concourront tous les titres.

Le 1er Tirage aura lieu lieu le 10 mars 1880 et le premier remboursement le 10 avril suivant, et ainsi de suite tous les deux mois

Le prix d'émission est payable :

20 francs en souscrivant, le 10 janvier 1880.
40 — à la délivrance des titres.
40 — le 10 juillet 1880.
40 — le 10 janvier 1881.
40 — le 10 juillet 1881.
40 — le 10 janvier 1882.
40 — le 10 juillet 1882.
40 — le 10 janvier 1883.
40 — le 10 juillet 1883.
40 — le 10 janvier 1884.
40 — le 10 juillet 1884.
60 — le 10 janvier 1885.

480 francs avec faculté d'anticipation partielle ou totale après la répartition.

Les titres provisoires, libérés de 60 francs, seront au porteur.

Les obligations définitives sont au porteur ou nominatives, au choix des souscripteurs.

Les titres définitifs seront munis de coupons trimestriels de 3 fr. 75 aux échéances des 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.

Les coupons, ainsi que le capital des titres remboursés, seront payés aux Caisses des Etablissements ci-après désignés.

On souscrit à Paris
Au siége de la Banque Hypothécaire de France, 4 rue de la Paix;
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, et à ses Caisses succursales;
A la SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET DE COMPTES COURANTS;
AU CRÉDIT LYONNAIS et dans ses bureaux de quartier;
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, et dans ses bureaux de quartier;
A la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS;
A la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS;
A la BANQUE D'